



Déclaration

Appel pour une synergie des efforts dans la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent

Le réseau Ouest africain pour l'édification de la paix, WANEP-Bénin, a appris, avec grande préoccupation, les deux attaques d'individus armés non encore identifiés sur les positions de l'armée béninoise qui ont eu lieu, respectivement, le 30 novembre 2021 dans le lit du fleuve Mékrou au niveau du Pont de Kérérou, Département de l'Alibori et le 1^{er} décembre 2021 dans la région de Porga, Département de l'Atacora.

Le réseau WANEP salue le professionnalisme de l'Etat-major des Forces Armées Béninoises (FAB) pour avoir communiqué, dès le 2 décembre 2021, l'information sur ces attaques et leur bilan.

WANEP-Bénin exprime sa compassion et présente ses sincères condoléances aux Forces armées béninoises (FAB), aux membres des familles des victimes, à leurs collègues et à tout le peuple béninois.

Ces attaques viennent douloureusement rappeler et confirmer la réalité de la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme sur le Bénin comme sur d'autres pays côtiers voisins.

WANEP-BENIN apprécie les efforts déjà déployés par les autorités en charge de la sécurité du peuple béninois et rappelle l'importance de la paix et de la sécurité pour tout pays en développement.

Pour consolider la paix au Bénin, WANEP-Bénin invite :

Le Gouvernement :

- à mieux équiper les Forces de Défense et de Sécurité et réorganiser si nécessaire la défense opérationnelle en général et, en particulier, celle des quatre départements du septentrion béninois, les plus exposés à la menace ;
- à opérationnaliser des mesures pour renforcer les réflexes d'alerte précoce de nos communautés sur le processus d'implantation et d'action des groupes extrémistes pour plus de résilience.

L'Assemblée Nationale :

- à interpeller le Gouvernement sur ces incidents afin que des explications soient fournies à la représentation nationale et à l'opinion sur les dispositions prises pour éviter de nouveaux incidents.

Les forces de défense et de sécurité :

- à la vigilance constante et permanente ;
- à rassurer la population sur les mesures prises pour contrer le phénomène ;
- à renforcer la collaboration avec les populations d'une façon intelligente qui n'expose pas les communautés aux attaques ciblées et aux représailles.

Les organisations de la société civile intervenant sur les questions de sécurité :

- à continuer la sensibilisation des communautés sur la menace sans en rajouter à la panique et à la psychose.
- à informer les populations sur les moyens de prévention et de lutte communautaire contre l'extrémisme violent.

La population béninoise :

- à la sérénité et à la vigilance ;
- à contribuer à la coproduction de la sécurité dans leurs communautés en soutenant intelligemment les forces de sécurité et de défense sans s'exposer ;
- à informer (par tout moyen possible ou par appel gratuit au 166) les forces de sécurité de tout mouvement suspect dans leurs différentes localités.

Tous unis pour notre sécurité commune.

Ensemble tissons des relations pour la paix !



Fait à Cotonou, le 02 décembre 2021.

Paulin Maxime SEMONDJI,
Président du Conseil d'Administration